



L'ACCESSIBILITÉ AU QUOTIDIEN

Ce qui permet de repérer les points d'arrêts des stations de tram et bus

- **Les BIV**
(Bornes d'Information Voyageur) : contraste visuel + annonce sonore grâce à la télécommande universelle



Ce qui permet de se déplacer d'un point A à un point B

- **Les Bandes guidages**
pour que les personnes aveugles et déficientes visuelles puissent se diriger

ATTENTION
à ne pas poser de matériel urbain ou des encombrants sur tous ces aménagements !

VILLE DE MONTPELLIER
DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE
16, rue de la République - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 34 88 00

montpellier.fr/accessibilite-universelle



Ville de Montpellier - Direction de la Communication - 04/20122-16-Imprimerie municipale



JOURNÉE MONDIALE DES MOBILITÉS ET DE L'ACCESSIBILITÉ

30 AVRIL 2022



montpellier.fr/accessibilite-universelle





L'ACCESSIBILITÉ À MONTPELLIER

La Métropole, la Ville de Montpellier et la TaM s'engagent pour favoriser la mise en accessibilité du réseau de transports pour les personnes en situation de handicap et ainsi faciliter leurs déplacements.



- Le plan du réseau TaM et le guide du voyageur sont désormais disponibles en **Braille et gros caractères** pour les personnes aveugles et déficientes visuelles, disponibles en agence TaM et auprès des associations.



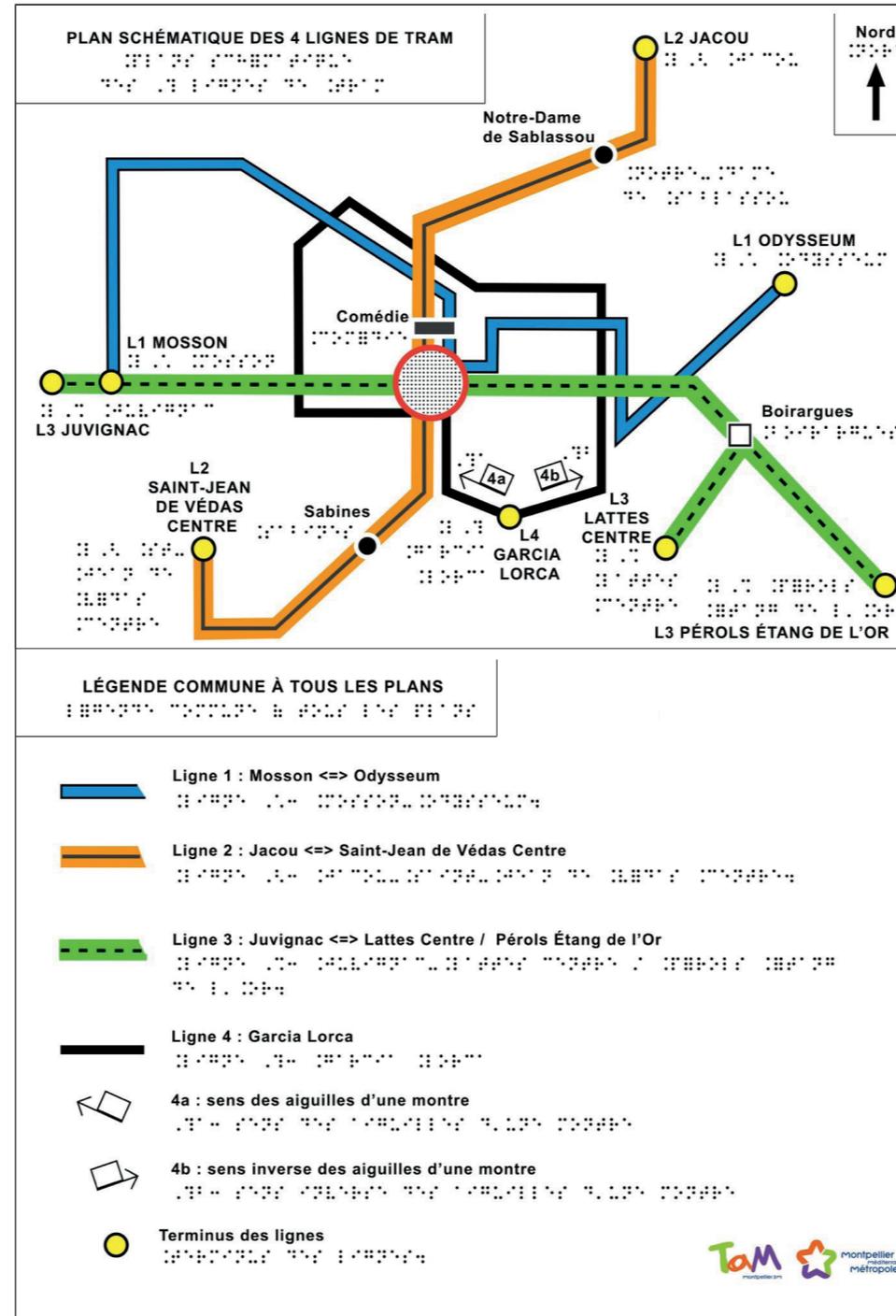
- La gratuité du réseau bus et tramway est accordée à l'accompagnant d'une personne handicapée lorsque cette dernière est munie d'une carte d'invalidité portant la mention « besoin d'une tierce personne ».



- Des compléments de noms pour les stations doubles Gare St Roch-République (pour les lignes 3 et 4) / Gare St Roch (pour les lignes 1 et 2) et Rives du Lez-Consuls de Mer (pour la ligne 3) / Rives du Lez (pour la ligne 1 et 4) sont installés pour permettre un meilleur repérage du sens des lignes.



- L'application **M'Ticket TaM** permet aux voyageurs en situation de handicap de **géolocaliser les places de stationnement PMR libres en temps réel** depuis un téléphone portable et de générer un ticket de 24h de gratuité. Elle donne aussi la possibilité de déclencher la navigation pour s'y rendre depuis son point de départ.



L'ACCESSIBILITÉ AU QUOTIDIEN

La Ville de Montpellier met en place sur sa voirie et dans ses transports en commun des équipements adaptés au public déficient visuel.

Les connaissez-vous ?

- Les BEV (Bandes d'Eveil de Vigilance)



- Les feux tricolores sonores activés grâce à une télécommande universelle



- Les potelets avec bandes de contraste visuel

